



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 697^{ème} SEANCE
DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil, au Siège, à
New-York, le mercredi 6 avril 1955, à 10 heures 30.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Question de Palestine

"Plainte d'Israël contre l'Egypte,

pour attaques répétées, commises par des forces armées égyptiennes, régulières ou irrégulières, et par des maraudeurs armés venus du territoire placé sous l'autorité de l'Egypte, contre les forces armées d'Israël et contre la personne et les biens de civils en Israël, au risque de compromettre la paix et la sécurité dans la région et en violation de la Convention d'armistice général et des résolutions du Conseil de sécurité.

Il s'agit en particulier des attaques suivantes :

1. L'assaut à main armée commis à Patich, le 24 mars 1955 (S/3376);
2. Des attaques répétées, prononcées, entre le 26 mars et le 3 avril 1955, au moyen de mines et de coups de feu contre des unités de l'armée d'Israël qui patrouillaient le long de la frontière égypto-israélienne dans la zone de Gaza;
3. L'attaque commise le 3 avril 1955 contre une patrouille israélienne et contre le village de Nahal Oz." (S/3385)
